

2024_10_AC_Jurys_examens_ALLSH_Licence_Arts_Spectacle

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence,

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 5 juin 2024 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

ARRETE :

Article 1 : Le jury de la licence **Arts, Lettres, Langues** mention **Arts du Spectacle** est composé comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

LICENCE 1ère année
Semestre 1
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : <u>Président(e)</u> : Caroline Renard <u>Suppléant(e)</u> : Jean-Michel Durafour <u>Liste des membres</u> : Marie Rebecchi Thierry Roche Laetitia Agostini <i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i> Ex : membre titulaire X/suppléant Y suppléant : Denis Alcaniz
Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences : <u>Liste des membres</u> :
Semestre 2 et 1ère année
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : <u>Président(e)</u> : Caroline Renard <u>Suppléant(e)</u> : Jean-Michel Durafour <u>Liste des membres</u> : Marie Rebecchi Thierry Roche Laetitia Agostini <i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i> Ex : membre titulaire X/suppléant Y suppléant : Denis Alcaniz
Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences : <u>Liste des membres</u> :

LICENCE 2^{ème} année

Semestre 3

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Marie Rebecchi

Suppléant(e) : Jean-Michel Durafour

Liste des membres :

Caroline Renard

Thierry Roche

Laetitia Agostini

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

- suppléant : Denis Alcaniz

-

-

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Semestre 4 et 2^{ème} année

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Marie Rebecchi

Suppléant(e) : Jean-Michel Durafour

Liste des membres :

Caroline Renard

Thierry Roche

Laetitia Agostini

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

-

-

- suppléant : Denis Alcaniz

-

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

LICENCE 3^{ème} année

Semestre 5

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Caroline Renard (Cinéma), Mathieu Cipriani (Arts de la scène)

Suppléant(e) : Jean-Michel Durafour

Liste des membres

Thierry Roche, Grégory Wallet, Laëtitia Agostini, Magalie Lochon, Anyssa Kapelusz, Eva Hernandez

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

- suppléant : Denis Alcaniz

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Semestre 6 et JURY DE MENTION

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Caroline Renard (Cinéma), Mathieu Cipriani (Arts de la scène)

Suppléant(e) : Jean-Michel Durafour

Liste des membres

Thierry Roche, Grégory Wallet, Laëtitia Agostini, Magalie Lochon, Anyssa Kapelusz, Eva Hernandez

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

- suppléant : Denis Alcaniz

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Article 2 : Le Doyen de l'UFR Arts, Lettres, Langues Sciences humaines et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 14/11/2024

Pour le Président et par délégation,
Le Doyen de l'UFR ALLSH

